

199	UTBM service communication	Puissance 29	Juin 2013
		Campus	Rapprochement universités - UB - enseignement - PRES BFC - Pascal Brochet



# Un esprit de coopération

Offrir une plus grande visibilité à certaines entités de l'enseignement supérieur et développer les liens avec le monde de l'entreprise seraient les grandes missions d'une future communauté d'universités et d'établissements.

Des formations communes, tel pourrait être l'une des traductions concrètes du rapprochement envisagé entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, mais aussi avec l'Université de technologie Belfort-Montbéliard (UTBM). Pas question pour l'instant de fusionner. Il s'agit surtout de mieux coopérer.

► Un projet de loi récent donne la possibilité aux établissements d'enseignement supérieur de mettre en place différentes formes de coopération, dont la fusion et la communauté d'universités et d'établissements. C'est cette dernière forme de coopération qui semble avoir la préférence des universités de Franche-Comté et de Bourgogne, un projet appuyé par les élus de Montbéliard, Besançon et de Belfort. Un projet qui permettrait « d'atteindre une taille suffisante pour renforcer l'attractivité du pôle d'enseignement supérieur Franche-Comté-Bourgogne » et « de construire un projet partagé par tous les établissements (...) », déclaraient ainsi le 11 avril dernier Jacques Hélias, Jean-Louis Fousseret et Étienne Butzbach dans un communiqué commun. Un projet qui se doit d'être « innovant, exigeant, audacieux ». La création d'une communauté constituerait une étape dans le rap-

prochement entre les deux universités. Actuellement, elles coopèrent au sein d'un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), qui associe également l'UTBM. Mis en place en 2007, il est constitué de deux pôles : « l'université fédérale » et la Fondation de coopération scientifique.

### Plus proches de l'entreprise, plus innovants ensemble

Son rôle est d'offrir une plus grande visibilité à certaines entités de l'enseignement supérieur et de développer les liens avec le monde de l'entreprise (voir témoignages). Meilleure visibilité qui devrait profiter à l'une des cinq antennes universitaires de l'université Franche-Comté qu'abrite Montbéliard. Sur le campus sont implantés l'IUT ainsi que l'UFR STGI (Sciences, techniques et gestion de l'industrie) qui dispense des enseignements en langues étrangères appliquées, histoire-géographie et

sciences de la vie. Cinq laboratoires de recherche existent également.

En plus de cette antenne universitaire, le territoire accueille l'UTBM, une école d'ingénieurs, que l'on peut suivre également en alternance. Celle-ci se partage sur plusieurs sites, dont deux situés sur le Territoire de Belfort.

Ce projet de communauté d'universités et d'établissements ne devrait pas provoquer d'importants changements pour le campus des Portes du Jura : il devrait conserver ses spécificités, atouts et composantes, tout en nouant des liens avec d'autres structures de l'enseignement supérieur. Pays de Montbéliard Agglomération est actuellement membre associé du PRES. Elle siège au conseil d'administration et au conseil d'orientation stratégique. ■



[www.pres-bourgogne-franche-comte.fr](http://www.pres-bourgogne-franche-comte.fr)

# Quoi de neuf sur le campus à la rentrée ?



Comme chaque année, de nouvelles formations sont offertes sur le territoire, à l'instar de ce cursus de master en ingénierie « Environnement et territoire » qui démarrera à la rentrée 2013.

Certaines nouveautés sont d'ores et déjà annoncées pour la rentrée prochaine sur le campus...

## Un nouveau cursus « Environnement et territoire »

L'université de Franche-Comté (UFC) fait partie du réseau national FIGURE (Formation à l'ingénierie par des universités de recherche), qui vient de mettre au point un tout nouveau cursus de master en ingénierie (CMI). Deux CMI ont d'ores et déjà été créés à l'UFC, sur le site universitaire de Besançon, tandis qu'un troisième, intitulé « Environnement et territoire », ouvrira à la rentrée prochaine sur le site des Portes du Jura à Montbéliard, au sein de l'UFR STGI (Sciences, techniques, gestion de l'industrie). Monté en lien avec les laboratoires Chrono-Environnement et Thema, le CMI « Environnement et territoire » est un cursus sélectif qui préparera 15 étudiants à une carrière professionnelle liée à la gestion des territoires et aux procédures environnementales.

## La licence pro webdesign ouverte aux apprentis

L'IUT de Belfort-Montbéliard n'est pas en reste, puisque la licence professionnelle webdesign proposée par le département SRC (Services et réseaux de communication) sera ouverte à l'apprentissage. Accessible à bac + 2 (BTS, DUT), la licence est actuellement proposée en formation initiale. À compter de l'automne prochain, une quinzaine d'apprentis seront également accueillis. L'ouverture à l'apprentissage vise à mieux répondre aux besoins des entreprises qui souhaitent tout particulièrement s'investir dans la formation de jeunes qu'ils peuvent potentiellement embaucher par la suite. ■

 [www.reseau-figure.fr](http://www.reseau-figure.fr)  
<http://stgi.univ-fcomte.fr>  
[www.src-media.com](http://www.src-media.com)



Pascal Brochet,  
directeur de l'UTBM

## Des coopérations renforcées en gardant ses spécificités

« Ce projet de communauté d'universités et d'établissements a trois objectifs : mettre en cohérence l'ensemble des formations, développer l'effort de recherche et travailler davantage ensemble sur l'innovation et les partenariats avec les entreprises. Ainsi, cela permettra de mettre fin à certaines concurrences inutiles et de mettre en place des coopérations renforcées. L'intérêt du principe de communauté, contrairement à la fusion, est que cela ne nous empêche pas de développer nos propres spécificités. L'ingénierie constitue un point fort en Franche-Comté. 900 ingénieurs y sont formés chaque année, dont 620 à l'UTBM. »



Olivier Prévôt,  
directeur de l'IUT  
de Belfort-Montbéliard

## Être complémentaires pour les formations

« Une communauté d'universités et d'établissements permettra à chaque établissement de choisir ce qu'il souhaite mettre en commun. Une telle organisation peut permettre de proposer une carte de formations plus cohérente et d'éviter des doublons. Grâce à la visioconférence, il est possible de tenir par exemple un même cours à des groupes d'étudiants physiquement présents sur différents sites. Le principe de communauté couvre des champs d'application beaucoup plus larges que le PRES actuellement en place. »



Cyrille Verna,  
directeur de l'UFR Sciences,  
techniques et gestion de  
l'industrie

## Une étape avant de ne former plus qu'un

« L'avantage de la communauté d'universités et d'établissements est de permettre à chacune des parties de conserver son indépendance et son pouvoir de décision. Mais dans le même temps, certains regroupements peuvent intervenir et l'organisation devenir plus rationnelle. Je vois la création d'une communauté comme une première étape avant une éventuelle fusion : il est important de voir d'abord comment nous réussissons à travailler ensemble avant de ne former plus qu'une seule et même entité. »